

*Quel mode de régulation et de gestion durable  
des ressources forestières pour la  
biodiversité?*

*Une analyse à partir de la coordination locale*

Valérie Angeon & Armelle Caron

UMR METAFORT- POP 'TER - ENGREF





# *Insertion dans l'APR Biodiversité et Gestion Forestière*

- ◆ **Axe 2 : Développer les connaissances sur les dimensions socio-économiques de la relation entre gestion forestière et biodiversité (2.1 rationalité des acteurs et 2.2 concertation et régulation économique)**



# *Contexte de la recherche*

- ◆ La conservation de la biodiversité : un nouvel enjeu de la politique forestière française (LOF; SNB)
- ◆ Lien entre conservation de la biodiversité et gestion forestière à travers le prisme du développement durable (nouveau référentiel - territorialisation des politiques publiques)
- ◆ Rôle déterminant du niveau local et des acteurs partie-prenante dans la définition de mesures de gestion forestière adaptée à ce nouvel enjeu



# *Questions pour la recherche*

- ◆ Comment entretenir la forêt et pour quels usages ?
- ◆ Quels modes de gestion durable locale favorisent la conservation de la biodiversité ? :
  - Comment accompagner l'adoption de telles pratiques ?
  - Comment associer les diverses parties prenantes à la construction des objets et des objectifs de gestion durable de la forêt
  - Comment encourager ces démarches d'action collective?
- ◆ Quels cadres institutionnels favorisent l'adoption de mesures de gestion favorable à la conservation de la biodiversité ?
  - Quels instruments mettre en place ?
  - A quelle(s) échelle(s) raisonner ?



# *Objectifs principaux du programme de recherche*

- ◆ Analyse des démarches visant à intégrer la conservation de la biodiversité dans la gestion des ressources forestières
- ◆ Accent sur les dimensions organisationnelles et le cadre institutionnel de la coordination entre les acteurs (question de l'émergence et de l'apprentissage d'une dynamique d'action collective en faveur d'une gestion durable de la forêt ⇒ participation, concertation)



# *Notre question de recherche*

- ◆ Quelles sont les conditions et les moyens par lesquels une prise en charge volontaire et collective d'objectifs de conservation de la biodiversité par les propriétaires et les gestionnaires forestiers est possible ?



# *Principaux résultats attendus*

- ◆ Apports aux disciplines engagées (économie : « capital social » ; gestion : « situation de gestion »)
- ◆ Apports pour les acteurs de terrain :
  - Dans l'un des terrains au moins : l'accompagnement des acteurs donnera lieu à une recherche action (gestion adaptative)
  - Actions de formation d'acteurs (forestiers, élus locaux, propriétaires forestiers...) agissant en rapport avec la conservation de la biodiversité forestière
  - Actions d'appui institutionnel auprès des acteurs engagés dans la gestion durable des forêts (Schéma stratégique de massif forestier en cours d'élaboration dans le cadre du Schéma inter-régional de développement et d'aménagement du Massif Central)



# *Sites et cas retenus : choisis dans le Massif Central*

- ◆ Les 5 cas d'étude contrastés seront choisis en fonction de critères pré-sélectionnés (nos hypothèses sur les modes de coordination des acteurs) :
  - les enjeux locaux liés aux usages de la forêt (pré-supposant certaines logiques d'acteurs)
  - les dispositifs institutionnels

# Critères de sélection des terrains d'étude



Dispositifs⇒ institutionnels	Eco- certification	Natura 2000	Charte forestière de territoire	Parc National
Dominante fonctionnelle⇓				
Economique	X			X
Préservation		X	X	X
Récréative		X	X	

# Choix des terrains



## Editorial

Les territoires ruraux et de montagne semblent maintenant moins marqués par l'exode. Ils sont désormais porteurs de nouveaux atouts et de nouvelles attentes pour des populations urbaines européennes.

Le schéma interrégional d'aménagement et de développement du Massif central propose une ambitieuse stratégie de développement durable favorisant la croissance et l'emploi.

Le comité de massif réunissant les forces vives du massif et les services de l'État ont travaillé sur le schéma depuis septembre 2004, anticipant le vote de la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux.

Exemplaire dans la démarche, l'investissement occulterait de tous les acteurs répond aux défis repérés : faire venir de nouveaux habitants, créer des richesses économiques, être accessibles et ouvrir sur l'Europe.

En s'engageant dans des dynamiques de projets, les réseaux du massif visent promouvoir la diversité des territoires et la pertinence de la proximité pour qualifier les ressources humaines, développer les services, préserver l'environnement et le cadre de vie.

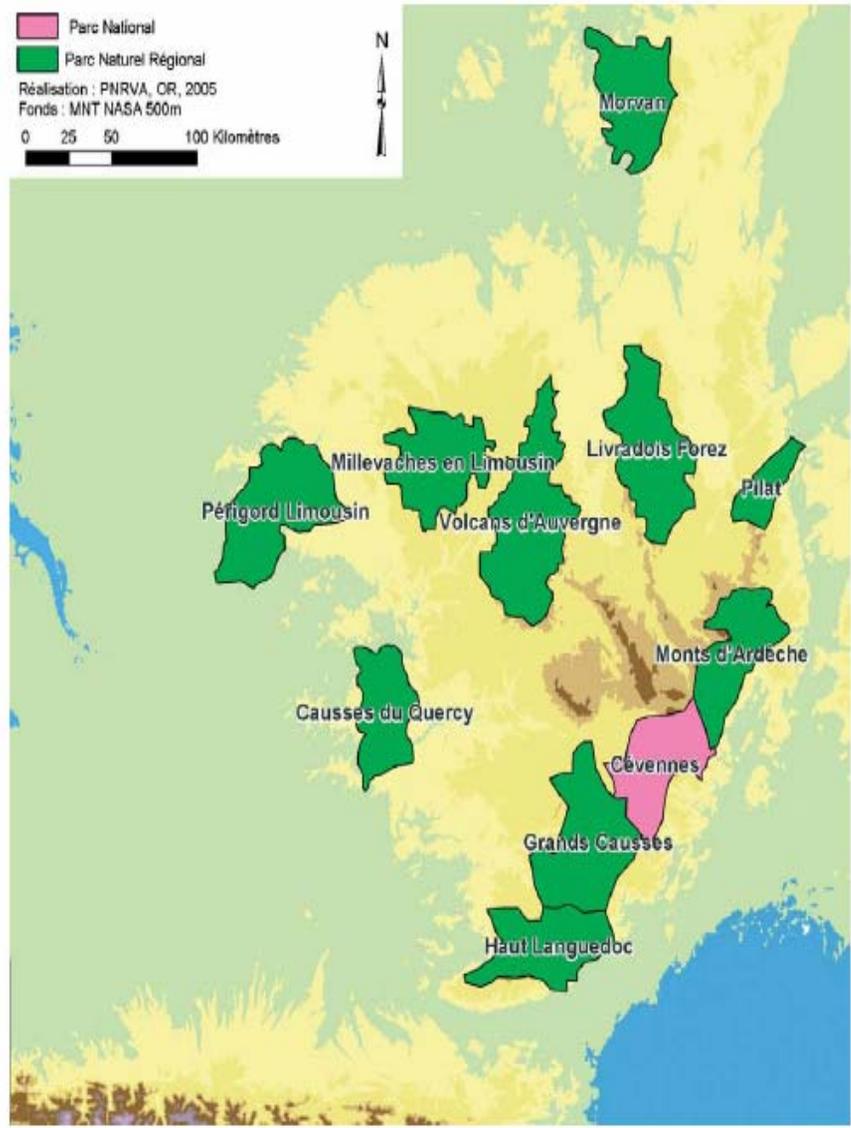
Document d'orientations stratégiques à long terme, il pourra donner lieu à des déclinaisons thématiques mais d'ores et déjà, il affiche la volonté résolue de ses acteurs de mettre ses immenses potentialités à disposition des populations de France et d'Europe.

Pierre-Joël Bonté  
Président de la Commission  
permanente

Jean-Michel Déruaz  
Directeur général  
du massif

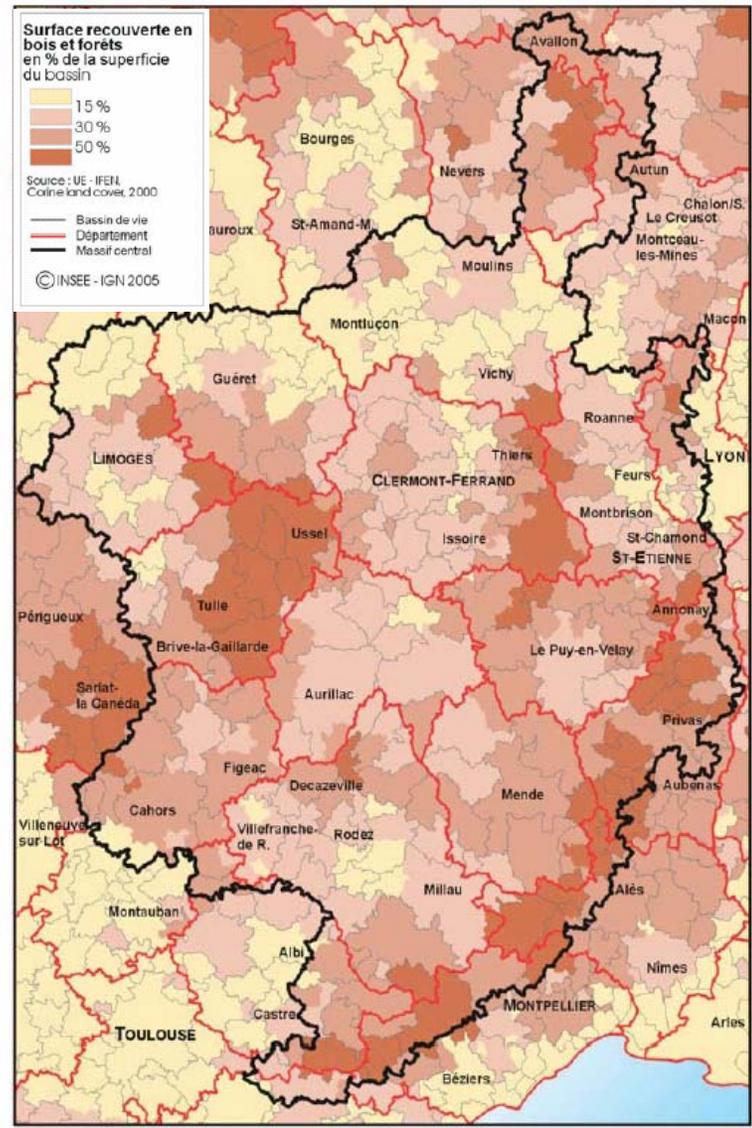


## Les parcs naturels dans le Massif central



Source IPAMAC

## Superficies en bois et forêts



# *Réseau Natura 2000*



# chartes forestières de territoire



■ mise à jour au 05 Octobre 2005  
C.F.T. soutenues par le M.A.P. pour l'élaboration

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORÊT ET DES AFFAIRES RURALES  
SOPHIE STARYN/DESERT/PONDIS/IGU  
10/06/2005





# *Posture méthodologique*

- ◆ Mise en confrontation entre la théorie et les faits (réflexivité)
- ◆ Recherche action (production d'une grille d'analyse, élaboration et test d'outils -méthodes participatives-, accompagnement, formation...)
- ◆ Articulation avec l'élaboration du schéma stratégique de massif forestier pour le Massif Central (Schéma interrégional d'aménagement et de développement de massif):



# *Programme de travail et méthode*

- ◆ 2 volets :
  - Volet articulé autour de la notion de « situation de gestion »
  - Volet articulé autour de la notion de « capital social »



# *Programme de travail articulé autour de la situation de gestion*

- ◆ Méthode pour ordonner la diversité des situations de terrain rencontrées de manière à fournir un outil de diagnostic opérationnel pour l'action publique locale.
- ◆ Trois étapes :
  - Qualifier les situations de terrain (nébuleuses d'acteurs ou situations de gestion)
  - Caractériser ces situations en termes de mandat et d'activité
  - Instrumenter les quatre situations de gestion possibles





# *Programme de travail articulé autour de la notion de capital social*

- ◆ Le capital social : ensemble des normes et réseaux facilitant l'action collective (intégration des facteurs sociaux dans les principes d'action individuelle)
- ◆ 3 hypothèses testées pour caractériser les effets de l'organisation sociale sur les choix de gestion forestière:
  - Lien entre capital social et action collective
  - Lien entre capital social et production d'arrangements institutionnels
  - Lien entre capital social et performance (robustesse, pérennisation) institutionnelle



# *Méthode*

- ◆ Choix des terrains
- ◆ Identification des acteurs partie prenante
- ◆ Double (2 volets) diagnostic de la structuration des acteurs et place de la conservation de la biodiversité
- ◆ Restitution auprès des acteurs (diagnostic partagé et perspectives)
- ◆ Mise en œuvre de la recherche-action sur quelques terrains : dispositifs participatifs visant à élaborer des objectifs communs et des moyens de les atteindre



# *Moyens - Partenariat - + comité de pilotage*

UMR METAFORT – POP’TER - ENGREF	UMR METAFORT-ACGER-CEMAGREF	Experts associés
<ul style="list-style-type: none"><li>-Valérie Angeon (30%)</li><li>-Armelle Caron (30%)</li><li>-Sylvie Lardon (10%)</li><li>-Salma Loudiyi (20%)</li><li>-Yves Poss (20%)</li><li>-Patrick Moquay (5%)</li><li>- 1 post-doctorant</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Catherine Macombe (5%)</li><li>- Marie Taverne (15%)</li><li>- Jean-Bernard Marsat (10%)</li><li>- 5 stagiaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Patrick Aumasson - ENGREF (5%)</li><li>- Patrice Harou (5%) – LEF-ENGREF Nancy</li><li>- Alain Gueringer (5%) DIREN Auvergne</li><li>- X (écologue)</li></ul>



# *Comité de pilotage*

- ◆ Comité de pilotage rassemblant des représentants (12 personnes invitées) :
  - des institutions publiques (ONF, DRAF, DIREN, Commissariat de Massif, IPAMAC)
  - de l'interprofession (CRPF, Syndicat de l'interprofession du bois -Auvergne promo-bois, PEFC Auvergne -géré par AACF)
  - naturalistes et associations de protection de la nature (CEPA, CNB du Massif Central, LPO/FRAPNA, FNE)



# *Notion de situation de gestion*



- ◆ Une nébuleuse d'acteurs est un ensemble d'acteurs en relation qui possèdent chacun au moins une ressource indispensable à l'accomplissement de l'action collective mais dont certains pensent ne pas devoir l'accomplir ensemble.
- ◆ Une situation de gestion se présente lorsque des participants sont réunis et doivent accomplir, dans un temps déterminé, une action collective conduisant à un résultat soumis à un jugement externe. Rôle déterminant de l'impératif du « devoir accomplir »